

**Compte-rendu de la CPH du 29 septembre 2023**

<b>Présences</b>		<b>P</b>	<b>E</b>
Dr Jean-Claude Schmit	Président de la CPH – Ministère de la santé (MS)	x	
M. Raoul Zimmer	Ministère de la Santé (MS)	x	
M. Thomas Dominique	Ministère de la Sécurité sociale (MSS)	x	
Dr Gérard Holbach	Ministère de la Sécurité sociale (MSS)	x	
M. Serge Hoffmann	Ministère des Finances (MF)		x
(s) M. Yves Kohn	Ministère des Finances (MF)		x
M. J. Balanzategui	Caisse nationale de santé (CNS)	x	
(s) M. Frank Bisenius	Caisse nationale de santé (CNS)	x	
Mme M. Marques	Caisse nationale de santé (CNS)	x	
M. Georges Bassing	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	x	
Dr. Marc Berna	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	x	
(s) M. Dr Romain Nati	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	x	
(s) Dr René Metz	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	x	
Dr Bruno Pereira	Association des Médecins et Médecins-dentistes (AMMD)	x	
M. Romain Poos	Conseil supérieur de certaines professions de la santé (CSCPS)	x	
(s) M. Oliver Koch	Conseil supérieur de certaines professions de la santé (CSCPS)	x	
M. Jean-Paul Freichel	Commissaire du Gouvernement aux Hôpitaux	x	
M. Georg Adelman	Secrétaire de la CPH – Ministère de la santé (MS)	x	
(s) Mme. Eveline Santos	Secrétaire de la CPH – Ministère de la santé (MS)	x	

(s) suppléant

Présent / Excusé

Conformément à l'art. 4 du règlement grand-ducal du 2 février 1994, le nombre minimum de 7 membres de la CPH présents est atteint pour pouvoir délibérer valablement.

Invités : Stefan Konnerth, Arne-Leif Rossol, Sandra Thein, Silke Werner – HRS ; Myriam Recken – Ministère de la Santé ;

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du rapport de la réunion du 14 juillet 2023
3. HRS – Masterplan – Site Kirchberg et site Gare / Zithaklinik
4. Tous les établissements hospitaliers - Demandes des prorogations de l'autorisation d'exploitation / planning
5. Projet d'avis
  - 5.1. HRS – Zithaklinik – Demande d'autorisation d'équipement - Artis Zee Multi Purpose
  - 5.2. CHEM – Esch - Service de psychiatrie fermée à Esch – Modernisation et mise en conformité
  - 5.3. CHEM – Esch – Service d'urgence – Mise en conformité - Adaptation de la structure architecturale du service d'urgence aux plans autorisés
6. Divers



### **1. Approbation de l'ordre du jour**

Aucune question ni remarque n'est exprimée et le président de la CPH conclut que l'ordre du jour est approuvé.

### **2. Approbation du rapport de la réunion du 14 juillet 2023**

Aucune question ni remarque n'est exprimée et le président de la CPH conclut que le rapport est approuvé.

### **3. HRS – Masterplan – Site Kirchberg et site Gare / Zithaklinik**

Le Commissaire du Gouvernement aux Hôpitaux, dans le cadre de la fonction de coordinateur du département institutions de santé et de la cellule de construction hospitalière, explique brièvement le contexte de la présentation du masterplan des HRS pour tous les sites, qui se compose tant du projet NSK1 (Nouvelle construction Tour site Kirchberg) dont le dossier d'intention antérieurement validé a été modifié ainsi que les projets y rattachés prévus à moyen et long terme sur les sites Kirchberg (NSK 2-4, MSK) et Zithaklinik (NSG 1-3). L'avis de la CPH sera sollicité par rapport au dossier d'intention modifié relatif à la nouvelle construction au site Kirchberg (anciennement Tour HK et extension cour Bohler) dont les analyses fonctionnelles sont encore en cours jusque fin octobre.

Un représentant invité des HRS procède à la présentation du masterplan en passant par la stratégie envisagée de la répartition des différents services sur les deux sites à moyen et long terme. Le site Gare figurera comme site électif avec les services de l'oncologie, de l'urologie et de l'orthopédie, alors que le site Kirchberg visera davantage des interventions aiguës et urgentes avec un accent sur les opérations, la dialyse, la gériatrie et la pédiatrie entre autres.

Les besoins en termes de surfaces nécessaires sont comparés avec les surfaces actuellement disponibles sur les deux sites.

S'en suit la présentation du projet NSK composé de 4 phases comprenant la construction d'une tour, l'extension sur la cour Bohler et les modernisations dans les bâtiments E, F, Q et O avec les différents services concernés. Dans la tour seront aménagées entre autres la gériatrie et la dialyse. Les projets MSK (Modernisation site Kirchberg) et des services concernés sont également présentés dans les grandes lignes.

Puis sont présentés également les différents projets prévus sur le site Zithaklinik. Une analyse des bâtiments existants a mis en évidence la nécessité de les remplacer successivement en 3 phases par des nouvelles constructions. Une des modifications sur le site sera la relocalisation de l'entrée principale actuellement située dans la rue d'Anvers au niveau du nouveau bâtiment E vers l'ancienne entrée située dans la rue Sainte-Zithe. Certaines modifications au niveau des services dans le bâtiment E sont également prévues.

Pour terminer un planning global des différents projets est présenté.

Le président de la CPH remercie pour la présentation et s'adresse aux membres de la CPH pour d'éventuelles questions.

Un représentant de l'AMMD regrette, considérant les projets de développement des deux sites d'envergure, qu'il n'y ait pas plus d'informations au sujet du besoin supplémentaire en médecins qui sera nécessaire pour exploiter les nouvelles surfaces créées. Il demande s'il y a aussi un pronostique de l'augmentation des interventions prévues.

Un représentant de la FHL travaillant pour les HRS indique que l'évolution des nombres de lits est très conservatrice en raison de l'accentuation sur les interventions réalisées en ambulatoire et celles ne nécessitant que des séjours de courte durée. Une majorité des adaptations concernent des services existants et ne sont ainsi pas susceptibles d'engendrer une augmentation considérable au niveau du personnel. À l'exception des services de pédiatrie et de psychiatrie où une augmentation considérable est à prévoir.

Le président de la CPH se renseigne sur quel période et selon quelles données la croissance de population a été estimée.

Un représentant invité des HRS indique que les chiffres d'Eurostat ont été pris en compte pour l'évolution jusque 2050 avec un taux de croissance de 25%.

Un représentant de la FHL souligne le transfert prévu de 85 lits de la région du sud vers le centre. Il remarque cependant que les besoins vont également augmenter au sud du pays et il annonce la présentation d'un masterplan pour cette région au début de l'année prochaine.

Un représentant de l'AMMD signale que non seulement l'augmentation d'une part de la population et d'autre part des assurés effectifs est à prendre en compte, mais également la situation particulière que certains services médicaux dans la région limitrophe française sont en déclin et que cette évolution risque d'impacter les services de la région du sud du pays.

Un représentant de la FHL confirme cette problématique et informe que des collaborations transfrontalières pour la prise en charge des urgences sont d'application. Le sujet reste néanmoins d'actualité et une approche nationale serait nécessaire.

Un représentant du CSCPS souligne qu'il faut veiller à rendre les conditions de travail plus attrayantes afin d'améliorer la prise en charge de patients et de garantir le bon fonctionnement des hôpitaux.

Le président de la CPH remercie pour toutes les informations fournies.

#### **4. Tous les établissements hospitaliers - Demandes des prorogations de l'autorisation d'exploitation / planning**

Le Commissaire du Gouvernement aux Hôpitaux indique que ce point de l'ordre du jour vise à informer les membres de la CPH sur le déroulement des présentations des demandes de prorogations de l'autorisation d'exploitation des établissements hospitaliers introduites en juillet. Il signale que des séances supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir traiter toutes les demandes en complément aux dossiers de demandes de projet de constructions en cours. Il propose d'ajouter aux dates déjà retenues le 13 octobre ainsi que le 10 novembre. Le déroulement se présentera comme suit :

- 13.10 Présentation des demandes et analyse
- 27.10 Avis Direction de la Santé / Discussion

- 10.11 Validation Projets d'avis

Le président de la CPH conclut qu'en absence d'objection les deux dates supplémentaires sont retenues.

**5. Projet d'avis**

**5.1. HRS – Zithaklinik – Demande d'autorisation d'équipement - Artis Zee Multi Purpose**

Le président de la CPH conclut, vu l'absence de remarques, que l'avis est approuvé.

**5.2. CHEM – Esch - Service de psychiatrie fermée à Esch – Modernisation et mise en conformité**

Le président de la CPH conclut, vu l'absence de remarques, que l'avis est approuvé.

**5.3. CHEM – Esch – Service d'urgence – Mise en conformité - Adaptation de la structure architecturale du service d'urgence aux plans autorisés**

Le président de la CPH conclut, vu l'absence de remarques, que l'avis est approuvé.

**6. Divers**

Suite à la constatation que le tableau sur le subventionnement des différents appareils de mammographies dans les établissements hospitalier respectifs contient une erreur, il est retenu qu'il sera corrigé et renvoyé pour la prochaine séance.

Dr. Jean-Claude Schmit  
Président de la CPH

